

2008-2015 Polarisation métropolitaines

Résumé : Le système territorial français évolue en permanence. Une analyse rigoureuse de la période 2008-2015 met en lumière une polarisation métropolitaine accrue et le maintien d'une croissance solide dans l'espace périurbain, avec, par contrecoup le reste du territoire, urbain comme rural, à la traîne. Par ailleurs, pour des raisons tenant au contre-choc démographique lié à la fin du baby-boom il y a 40 ans, l'immigration joue un rôle de plus en plus décisif dans les évolutions démographiques des zones urbaines. Celles-ci se trouvent donc, sur ce thème sensible, de plus en plus décalées d'avec le reste du territoire.

Introduction

Chez les anciens Grecs, l'hospitalité était un devoir sacré. Le visiteur d'un soir ne serait-il pas un dieu déguisé pour tester ses hôtes¹? Mais s'il voulait rester, alors son statut changeait. Son sort était confié à une police particulière, avec ses règles propres². Ces derniers temps, le traitement des demandeurs de droit d'asile, et plus largement de tous ceux qui pénètrent pour une raison ou une autre sur le territoire français, s'est trouvé au premier plan de l'actualité³. Du coup, les analyses sur les évolutions de la population immigrée résidant en France sont passées au second plan, sauf exploitations plus ou moins honnêtes des chiffres d'entrée sur le territoire via les permis de séjour, et sans aucune estimation ni des sorties, ni des décès. Mais « l'infusion durable »⁴ que représente une immigration continue à caractère permanent mérite une attention soutenue.

Sa réalité peut être approchée en utilisant des données déjà publiques et en les actualisant via les tableaux détaillés publiés par l'INSEE concernant 2008, puis 2015. Dans ce laps de temps, la France métropolitaine a connu une croissance démographique de 3,5%, avec 2,27 millions d'habitants supplémentaires. Le poids de l'immigration (définition précise infra en II) y est passée de 8,4% à 9,3%, en

¹ Cf. par exemple dans les Métamorphoses d'Ovide

² "Le sens de l'hospitalité. Essai sur le fondement de l'accueil de l'autre." Anne Gotman, 2001, PUF

³ Au moins 4 lois sur ce sujet entre 2006 et 2018

⁴ Expression tirée du livre "Le temps des immigrés" François Héran, *La République des Idées*, 2007

augmentant de 0,75 millions en valeur absolue, soit le tiers de l'augmentation métropolitaine globale. Ce n'est pas une novation, mais simplement le prolongement de tendances repérées depuis 2000. La France a de fait renoué avec le rythme moyen d'immigration constaté entre 1946 et 1975, rompant à partir de 2000 avec la légère diminution - mais seulement en valeur relative - relevée entre 1975 et 1999⁵.

Il existe de nombreuses analyses sur les dynamiques territoriales globales, et d'autres sur les implantations des immigrés⁶. Mais d'habitude elles sont effectuées indépendamment les unes des autres, alors qu'elles sont forcément reliées, avec des corrélations peut-être révélatrices. Alors il s'agit ici de repérer les articulations entre ces deux phénomènes, ainsi que les évolutions territoriales métropolitaines induites. La complexité des questions posées ne doit pas faire reculer devant une tentative d'approche rationnelle du réel constaté.

I) Les premières constatations : la dynamique des métropoles

L'analyse des différentes dynamiques territoriales entre 2008 et 2015 réclame un effort méthodologique préalable. La « géographie urbaine » de l'INSEE, version 2010, peut aider à s'y repérer. Elle est essentiellement fondée sur le concept de « pôles urbains », les grands pôles urbains (GPU) étant ceux qui possèdent plus de 10 000 emplois dans l'agglomération considérée. Les analyses en terme de taille de communes⁷ sont trop courtes, car elles laissent de côté la dimension urbaine du phénomène. En gros, cela reprend, sauf exception, l'ensemble des agglomérations de plus de 20 000 habitants. Cette première désagrégation débouche sur le tableau suivant :

Tableau 1 : Evolution globale

En millions d'habitants

France Métropolitaine		Population globale	GPU	Reste du territoire
	2015	64, 30	37, 56	26, 74
	2008	62, 14	36, 46	25, 68
	Delta en V.A.	2, 17	1, 11	1, 05
	en %	3,5%	3,0%	4,1%

Source : les tableaux détaillés de l'INSEE concernant 2008 et 2015. Exploitation de l'auteur. Delta en V.A: augmentation en valeur absolue entre 2008 et 2015

Les GPU regroupent 58,7% de la population métropolitaine en 2008 mais, n'augmentant dans cette période que de 3,0%, ils ne retiennent in fine dans leur composition initiale que 51,3% de l'augmentation de la population. Leur poids relatif a donc baissé. Le reste du territoire- petites villes et milieu rural- augmente donc plus vite, de 4,1% pendant ce laps de temps Cette constatation reprend ce qui avait déjà pu être mesuré auparavant pour les autres périodes intercensitaires, du moins lorsque les évolutions sont calculées à composition communale constante⁸.

⁵ Voir par exemple " Immigration et démographie", M. Tribalat, in *Cités*, n°46, 2011

⁶ Cf. INSEE Première 1591 "La localisation géographique des immigrés", 2016.

⁷ Cf. " Immigration, qualifications et marché du travail", CAE (Conseil d'analyse économique), 2006

⁸ "Les mots pour le dire" O. Piron in *Etudes Foncières* n° 155, 2012

Mais les évolutions au sein de cette catégorie sont loin d'être uniformes. L'INSEE a défini onze pôles urbains hors Ile de France⁹, avec un poids spécifique des fonctions métropolitaines qu'ils remplissent. Du coup des agglomérations comme celles de Toulon, Douai-Lens ou encore Rouen sont laissées de côté, malgré leur poids démographique supérieur à celui de Rennes. Ils regroupent 8,96 millions de personnes en 2008. Désagréger cette catégorie des autres grands pôles urbains débouche sur le tableau suivant :

Tableau 2 : Données de synthèse pour les grands pôles urbains

Population en millions d'habitants

	Pôle de Paris	Autres Métropôles	Autres GPU	Ensemble GPU
Pop. 2015	10,71	9,47	17,40	37,57
Pop. 2008	10,36	8,96	17,14	36,45
% augmentation	3,4%	5,6%	1,5%	3,0%

Source ; tableaux détaillés de l'INSEE, calcul de l'auteur

Ces chiffres appellent les commentaires suivants :

Le pôle urbain de Paris est situé intégralement en Ile de France (*a contrario*, l'aire urbaine correspondante en déborde largement) et regroupe 92% de la population francilienne. Ce pôle urbain de 10,36 millions d'habitants en 2008 a connu une croissance démographique de 3,4 % pour la période analysée, soit presque la moyenne nationale. Autrement dit, les atouts intrinsèques de l'attraction francilienne ont réussi globalement à compenser les difficultés de la vie quotidienne, notamment le logement cher et les transports fortement encombrés aux heures de pointe. Et sa part dans la population métropolitaine reste inchangée depuis 40 ans.

Les onze pôles métropolitains hors Ile de France ont connu globalement une forte dynamique, soit 5,6% pour la période analysée. Mais il existe de forts contrastes entre eux. Cinq agglomérations - Lyon, Toulouse, Bordeaux, Montpellier et Rennes - ont connu une croissance supérieure à 8%. Les autres ont été plus calmes, mais seule l'agglomération de Nice, qui englobe aujourd'hui la ville de Cannes, a connu une évolution négative.

Du coup, les autres GPU, regroupant 17,14 millions d'habitants en 2008, n'ont connu qu'une croissance de 1,5%. Les situations y sont par ailleurs nettement différenciées. Les pôles urbains de Chambéry, Bayonne ou encore Nîmes ont connu une croissance solide, alors qu'à l'inverse les agglomérations liées à Douai-Lens, Brest, Metz, Le Havre, Tarbes et Nevers ont connu un déclin certain, celles de Saint-Etienne et Besançon restant proche de l'équilibre.

Le territoire métropolitain hors GPU a bénéficié d'une croissance globale de 4,1%, donc supérieur à la moyenne nationale. Il regroupe en 2008 25,69 millions d'habitants, soit 41,3% de la population métropolitaine. Mais comme cette catégorie est

⁹Cf. " Un maillage du territoire français", . Insee Première n°1333, 2011

hétérogène, elle doit être désagrégée en deux sous-catégories pour les besoins de l'analyse.

Tableau 3 : Données de synthèse pour les territoires hors GPU

Population en millions d'habitants

	Périurbain	Autres communes	Ensemble
Pop. 2015	14,97	11,77	26, 74
Pop. 2008	14,17	11, 56	25,69
% augmentation	6,0%	1,8%	4,1%

Source: les tableaux détaillés INSEE pour 2008 et 2015. Exploitation de l'auteur

- la première colonne regroupe toutes les communes périurbaines ou polarisées par ces grands pôles urbains. Cette population périurbaine de 14,17 millions en 2008 a connu une augmentation de 6,0% au total, donc nettement au-dessus de la moyenne nationale, mais à un rythme clairement ralenti par rapport à la période intercensitaire précédente.

- l'autre colonne est alors composée des moyens et petits pôles urbains, de leurs couronnes, et du reste, que l'INSEE appelle désormais « commune isolée hors influence des pôles » - car le mot rural a été banni de cette géographie urbaine¹⁰. Mais cela ne l'empêche pas de rester utilisé dans les analyses territoriales menées par ailleurs par le CGET (commissariat général à l'égalité des territoires) sur la cohésion des territoires, ainsi que dans les pratiques administratives, sans oublier bien entendu son usage dans le champ politique. Ce solde de petites villes et du rural de chez rural¹¹ - 11,56 millions d'habitants en 2008- n'a évolué que de 1,8% dans le laps de temps considéré. Et dans cet ensemble hétérogène, les communes dites « isolées hors influence des pôles » peuvent avoir une dynamique endogène assez nette, par exemple impulsée par le tourisme ou encore par des retraités étrangers.

En définitive, les deux grands gagnants démographiques ont été, d'un côté, les onze métropoles hors Ile de France au sens défini supra, et de l'autre le périurbain. Cela traduit de façon claire deux typologies territoriales différentes, toutes les deux attractives¹²:

- l'une axée sur les aménités urbaines de la densité, des offres économiques et culturelles substantielles, des réseaux plus ou moins consistants de transports collectifs. Ce sont des lieux de croisement, de rencontres et de métissage. Les logements y sont en majorité collectifs, et locatifs.

- l'autre valorisant des aménités tenant à une vie plus calme, à des paysages ouverts et à des environnements plus maîtrisés, les mobilités permettant de bénéficier du potentiel urbain voisin si nécessaire, mais au prix potentiel d'une augmentation de la durée des trajets domicile-travail, comme des coûts correspondants. Le logement y est

10 La première version de cette géographie née en 1996 s'appelait ZAUER: zonage par aire urbaine et économie rurale. L'espace rural existait encore dans sa seconde édition de 2002.

11 C'est à dire du rural hors influence des pôles urbains de toute taille, du moins pour les relations domicile-travail

12 Cf. *L'urbanisme de la vie privée*, O. Piron, Editions de l'Aube, 2014

à majorité individuel, et les possibilités de louer assez rares. Les réticences devant les évolutions en tout genre - peuplement comme modes de vie- des grandes villes y sont fortes.

Le remarquable rapport du CGET (Juillet 2018) permet de visualiser ces différents éléments, avec des évolutions nettement différenciées entre les différents types de communes rurales - périurbaines ou autres -, et les différents rythmes d'évolution des métropoles et des aires urbaines qui les accompagnent.

Enfin se pose la question des grands pôles urbains autre que les métropoles. Sur ces 217 pôles urbains, 97 sont en décroissance, et surtout les 2/3 des ville-centre correspondantes le sont aussi. Et bien sûr les marchés immobiliers y sont fortement déprimés. Alors les hymnes rituels, loi après loi, à la gloire des fortes rénovations énergétiques y sont largement décalés, car qui investirait lourdement sachant qu'en définitive il n'en résulterait pratiquement aucune plus-value immobilière? Un certain nombre de logements, de bâtiments, sont rentrés dans une spirale d'obsolescence que la multiplicité des textes dits de progrès¹³ ne peut qu'accélérer. Faire semblant de croire que tout bâtiment vacant peut, moyennant une rénovation ad hoc, être remis sur le marché, relève de vœux pieux, voire d'une cécité volontaire pour ne pas avoir à réfléchir sur la sortie du parc de logements définitivement hors jeu.

II) Une immigration croissante, et d'abord urbaine

L'intégration de la dimension immigration permettra de mieux comprendre les évolutions récentes, et d'en mesurer les conséquences. Les immigrés sont, selon la définition utilisée par l'INSEE, les personnes nées étrangères à l'étranger. Environ 38% sont devenues françaises, au fur et à mesure de leur présence sur le territoire, mais elles restent concernées par la présente analyse. Les autres personnes, françaises ou étrangères nées en France- y compris les Français de naissance nés à l'étranger, et revenus en métropole, - sont, selon les conventions actuelles, dites natives.

Entre 2008 et 2015 l'immigration a représenté en solde net un tiers de l'augmentation de la population métropolitaine, soit 0,75 millions pour la période considérée. Par ailleurs les immigrés ne sont pas immortels. L'INSEE constate chez eux un excédent naturel négatif, soit des décès, d'environ 52 000 par an¹⁴. Ce sont donc chaque année environ 120 000 immigrés - en solde net car les évolutions annuelles en brut sont bien plus fortes- qui viennent s'implanter en métropole.

Examinées à la lumière de la segmentation géographique utilisée plus haut, ces nouvelles implantations donnent des résultats assez frappants marquant une forte polarisation. En effet ces territoires hors grands pôles urbains - 41% de la population métropolitaine en 2008 - ne comportaient alors que 4,2% d'immigrés. Ce taux est passé à 4,5% en 2015, soit une quasi-stagnation : ils n'ont retenu *in fine* que 15% du supplément de population immigrée.

¹³ cf. les nouvelles dispositions de la loi Elan

¹⁴ Cf. INSEE focus n°35, 2015, sur les évolutions des populations entre 2006 et 2014.

Ce sont donc les grands pôles urbains qui captent l'essentiel de cette population immigrée complémentaire. C'est logique : ils représentent une offre d'emploi diversifiée, mêlant de fait l'emploi formel et l'emploi informel, ainsi qu'une offre substantielle en logements locatifs de qualité, et donc de coûts variables. Des réseaux de plus en plus performants en transports collectifs y facilitent l'accès au travail pour tous ceux qui n'ont pas, au moins dans un premier temps, la capacité à s'acheter une voiture, même d'occasion. A l'inverse, dans le milieu rural comme dans les petites villes, le logement locatif est plus rare, et le marché de l'emploi souvent plus fermé.

Par ailleurs, les regroupements familiaux - en gros 40% du flux annuel ces dernières années¹⁵ -, vont par définition vers des ménages qui y sont déjà localisés.

L'approfondissement de l'analyse pour les grands pôles urbains, avec la segmentation déjà utilisée, débouche sur le tableau suivant :

Tableau 4 : GPU 2008-2015 rythme d'évolution

Population en millions d'habitants

	Paris	métropoles	Autres GPU	Ensemble GPU
Pop 2008	10,36	8,96	17,14	36,45
% augmentation	3,4%	5,6%	1,5%	3,0%
% immigrés dans l'augmentation	72%	33%	83%	57%

Source INSEE tableaux détaillés pour 2008 et 2015

L'immigration y a représenté 57% de l'augmentation globale de la population. Ce phénomène massif joue bien sûr de façon différente selon les catégories géographiques retenues.

L'immigration a représenté 72% de l'augmentation démographique du pôle urbain de Paris, le poids de celle-ci passant de 18,5% à 20,3%, ce qui d'ailleurs ne fait que prolonger les tendances passées. C'est la traduction de mouvements importants de départs et d'arrivés. A Paris *intra muros*, le pourcentage d'immigrés est resté pratiquement stable, passant de 20,2% à 20,4%, un ordre de grandeur déjà constaté en 1982¹⁶. A l'inverse, ou en contrepoint, dans le département de Seine-Saint-Denis, ce même pourcentage est passé de 27% à 29,8%.

Ceci étant, la prépondérance de l'Ile de France dans la localisation des immigrés en France métropolitaine - autour de 40% - a légèrement décliné ces dernières années. L'immigration se diffuse donc de façon progressive dans les autres GPU.

La situation des onze pôles urbains métropolitains hors Ile de France est différente. Ils continuent à attirer des populations actives tant de l'Ile de France que des petites villes et du milieu rural, et ont pratiquement tous mené une politique urbaine active, avec un développement de l'offre de logement, pour la conserver. L'immigration y représente 33% de leur augmentation globale de population, passant en pourcentage de 10,4% à 11,7%. Dans cet ensemble deux métropoles, celles de Nice et Strasbourg, ont vu leur population

15 D'après les statistiques des demandes de permis de séjour tenues par le ministère de l'Intérieur

16 "La population étrangère à Paris", APUR, 2002

native diminuer. Les métropoles de Nantes et de Rennes, et qui avaient une population d'immigrés plus faible que la moyenne nationale, l'ont vu augmenter d'environ 40%.

Quant aux autres grands pôles urbains, qui étaient restés auparavant un peu en dehors des flux migratoires, l'immigration a représenté 83% de leur augmentation globale de population. Le pourcentage de population immigrée y est passé de 7,5% à 8,7%, rejoignant presque ainsi la moyenne métropolitaine. Et seule une forte immigration a permis à des agglomérations comme celles de Rouen, Saint Etienne, Mulhouse ou encore Le Mans de conserver une évolution démographique positive malgré une baisse de la population native. Mais par exemple dans l'agglomération du Puy-en-Velay, une augmentation de 90% de la population immigrée n'a pas réussi à combler entièrement le déclin de la population native.

Hors GPU, une population native en hausse de 3,8%, et une population immigrée en hausse de seulement 6,2% débouchent sur une évolution globale de 4,1%, supérieure à la moyenne nationale. La différenciation entre ces deux types de territoires s'accroît.

III) La segmentation par âge

Les tableaux de l'INSEE utilisés comportent une segmentation sommaire par âge (0-14 ans, 15-24 ans, 25-54 ans, 55 ans et plus) qui permet de mettre le doigt sur des tendances structurelles.

La population de moins de 15 ans, de 11,37 millions en 2008, augmente de 3%. La proportion des immigrés de moins de 15 ans reste faible, autour de 2% de la population concernée. Le regroupement familial concerne donc peu les jeunes enfants.

La tranche d'âge au-dessus, entre 15 et 24 ans, de 7,82 millions en 2008, diminue de 2,6%. Mais ce dernier chiffre est une moyenne entre la population native dont l'effectif baisse de 3,6%, et celui de la population immigrée qui augmente de 10,6%. Et celle-ci passe de 5,8% à 6,6% de cette classe d'âge. Ces chiffres traduisent deux mouvements en sens inverse :

Tout d'abord la France a connu un net départ des populations entre 15 et 24 ans, pour aller étudier, voire travailler, dans des pays étrangers, à moins que ce ne soit des personnes de nationalité étrangère nées en France qui rentrent dans le pays d'origine de leurs parents¹⁷.

Elle a connu, en sens inverse, l'arrivée de populations hétérogènes qui regroupent à la fois des personnes arrivées au titre du regroupement familial, des jeunes venus quelque temps en France pour étudier, ainsi que de jeunes migrants, parfois demandeurs d'asile.

Quant à la population métropolitaine de 55 ans et plus, de 17,88 millions en 2008, elle a augmenté au rythme de 12,8%, soit 2,29 millions d'habitants, et représente 106 % de l'excédent démographique global constaté. La population immigrée de cette tranche d'âge a augmenté de 18,3%, avec un effet très fort du côté de l'effectif féminin qui, désormais, a rattrapé l'effectif masculin. Le taux d'immigrés dans cette population est passé de 9,3% à 9,7%, ce qui traduit assez bien l'ancienneté de ce phénomène d'immigration et son niveau assez constant ces dernières décennies.

¹⁷ Cf. INSEE focus n° 77, 2017, pour une esquisse de chiffrage

Dans ces conditions, les mouvements les plus significatifs ont concerné la population entre 25 ans et 54 ans comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 5 évolution pour la tranche 25-54 ans

Population en millions

	Ensemble	Natifs	Immigrés
Pop 2008	25,07	22, 20	2,87
Delta VA	-0,27	-0,62	0,35
% augmentation	-1,1%	-2,8%	12,4%

Source : INSEE tableaux détaillés pour 2008 et 2015 Calculs de l'auteur

En définitive, dans cette tranche qui regroupe environ 70% de la population active française, l'apport des immigrés n'a pas réussi à combler l'ensemble du déficit démographique, même si leur poids y est passé de 11,4% à 13,0% .

C'est en fait la fin du baby-boom, que la France a connu entre 1947 et 1975 environ, qui marque la période analysée. A partir de 2002, les premières générations du baby-boom correspondantes ont dépassé le seuil de 54 ans. Elles ont été remplacées par des générations qui correspondaient à des années post-baby-boom, avec en moyenne 70 000 naissances annuelles de moins. Autrement dit, le France connaît un contre choc différé de la fin du baby-boom, et dont les effets vont se faire sentir pendant 30 ans. Le tableau ci-dessous en montrent les conséquences pour les seuls GPU.

Tableau 6 : Grands pôles urbains Population entre 25 et 54 ans Evolution 2008-2015

Population en millions d'habitants

	Ensemble GPU	Pôle de Paris	Les 11 métropôles	Autres GPU
Pop 2008	14, 73	4,46	3, 62	6, 66
% augmentation	-0,7%	0,3%	3,1%	-3,4%
Evolution pop native	-3,4%	-2,9%	0,6%	-5,7%
Evolution pop immigrée	13,7%	9,6%	19,1%	16,9%

Source : tableaux détaillés INSEE 2008 et 2015

Globalement, comme énoncé ci-dessus, la population des GPU âgée entre 25 et 54 ans diminue, une augmentation de la population immigrée de 13,7% n'arrivant pas à combler la chute de la population native de -3,4%

Seules les onze métropôles hors Ile de France ont réussi, par leur attractivité propre, à obtenir, dans cette tranche d'âge, une population native en légère croissance. Cette immigration complémentaire débouche sur les évolutions des taux de population immigrée figurant dans le tableau suivant :

Tableau 7 : GPU Population entre 25 et 54 ans Proportion des immigrés

Population en millions d'habitants

	Les GPU	Pôle de Paris	Les 11 métropôles	Autres GPU
% d'immigrés en 2008	15,8%	25,9 %	13,8%	9,9%
% d'immigrés en 2015	18,0%	28,3%	15,9%	12,0%

Source: tableaux détaillés INSEE 2008 et 2015 calcul de l'auteur

Dans cette même tranche démographique la partie du territoire hors grands pôles urbains révèle une population native en baisse de 2,1% , et une population immigrée en hausse de seulement 6%, avec une évolution globale de -1,6%.

En 2017, les immigrés correspondaient à 9,5% de la population employée. Par surcroît, l'immigration est reliée de façon forte à la croissance économique et aux pôles urbains offreurs d'emploi dont elle seule permet le développement. Sans elle, l'économie française, et en particulier francilienne, ne fonctionnerait pas. Alors les discussions académiques sur des évaluations coût-recettes à court terme de l'immigration sont intéressantes, et parfois brillantes¹⁸, mais elles semblent décalées. En effet, il est aujourd'hui impossible d'envisager une France, et d'abord une Ile de France, fonctionnant sans immigrés.

IV) Population active : la problématique future

Le poids de l'immigration dans la tranche d'âge 25-54 ans, et dans le développement démographique des métropôles conduit à généraliser les mêmes interrogations, cette fois sur la population active dans son ensemble. Une série longue de l'INSEE, résultant des enquêtes permanentes sur l'emploi, et comportant les taux d'emploi¹⁹ et de population active par classe d'âge quinquennale, permet de questionner les évolutions présentes et futures de la population active sur une période assez longue.

En fait, il existe deux moments pivot pour mesurer la portée du contre-choc du baby-boom : 2008, lorsque les premières générations de baby-boomers ont atteint 61 ans, l'âge moyen du départ à la retraite ces dernières années, puis 2012 quand ces mêmes générations ont commencé à dépasser l'âge couperet de 65 ans, et qui marque une très nette coupure d'activité. Le tableau suivant permet de montrer ces évolutions.

¹⁸ *Les yeux grands fermés*, M. Tribalat, DENOEL, 2010, chapitre 4 sur l'impact économique de l'immigration

¹⁹ Taux d'emploi : pourcentage ,pour une tranche de population donnée, de la population active occupée et des chômeurs, ces deux concepts étant mesurés au sens du BIT (Bureau international du travail)

Tableau 8 : Évolution de la population active

Population en milliers d'habitants

Période analysée	2000-2007	2007-2012	2013-2017
Augmentation annuelle de la population active	226	146	61

Ces résultats sont nets, au delà de tout aléa statistique. Ils s'expliquent de façon simple :

Avant 2007, les départs en retraite provenaient d'abord des classes dites "creuses", avec un rythme de naissance encore nettement atténué entre 1940 et 1945. La période 2007- 2012 est plus compliquée : la population métropolitaine entre 15 et 65 ans est restée au même niveau. Dans ces conditions, seule une forte augmentation générale des taux d'activité des personnes de plus de 55 ans, amorcée en 2001 à la suite notamment des diverses réformes sur les retraites comme sur les pré-retraites, a pu permettre une croissance de la population active.

Mais l'année 2012 marque un tournant : les premières générations du baby-boom nées en 1947 atteignent 65 ans, avec un taux d'activité qui bien sûr s'effondre. Et le fort rythme de rattrapage des taux d'activité au delà de 55 ans fléchit désormais très nettement. Les taux d'activité semblent avoir atteint une asymptote. Dans ces conditions, la force de travail complémentaire des immigrés devient décisive, avec environ 54 000 personnes actives complémentaires par an, soit 90% de l'augmentation annuelle globale constatée pour les années 2012-2017.

Ce chiffre correspond en ordre de grandeur à ce qu'annonce un essai de prospective de l'INSEE²⁰ : à *dispositif de retraite constant, et dans son hypothèse centrale*, qui conserve en gros les données actuelles concernant le rythme d'immigration, la fécondité et la mortalité, l'augmentation de la population active connaîtrait une évolution de 62000 par an entre 2015 et 2040. C'est la population immigrée qui, en conservant sa dynamique actuelle, représenterait l'essentiel de l'augmentation de la population active. Mais toujours dans cette hypothèse, le taux de couverture des retraités par les actifs s'effondrerait, passant de 1 retraité pour 2 actifs aujourd'hui à 1,4 retraité pour 2 actifs à terme, niveau difficilement tenable sur les plans économiques comme sociaux. Cet exercice statistiques relève donc de la vaste catégorie des analyses contrefactuelles à la méthodologie explicite, mais aux résultats improbables, ce qui permet de mettre au jour des problèmes à venir en questionnant implicitement, mais avec vigueur les hypothèses de départ²¹.

Il n'y a donc que deux voies pour conserver un dynamisme minimum à la population active :

20 INSEE Première n° 1646 Projections de la population active à l'échéance 2070

21" Les migrations de remplacement..S'agit-il d'une solution au déclin et au vieillissement des populations?" Nations Unies, département des populations, 2006

D'abord une augmentation des taux d'activité aux différents âges, ce qui implique de fait une modification du régime actuel des retraites, ainsi que des actions spécifiques pour améliorer les taux d'activité tant des immigrés que des descendants d'immigrés²².

Puis une augmentation nette sensible du volume d'immigration. Dans cette optique, le rapport du CEPII²³ montre qu'il serait possible de trouver un certain équilibre des régimes sociaux avec une amplitude migratoire que la France a déjà connue. Elle se rapprocherait ainsi de la moyenne européenne des excédents migratoires alors qu'aujourd'hui elle est nettement en dessous. Ainsi en 2016, les étrangers représentaient 6,2% de la population active en France, contre des niveaux correspondants entre 11% et 12% en Allemagne, Espagne, Italie, ou encore au Royaume Uni²⁴.

De toute façon, un constat simple est possible: la fermeté des discours de maîtrise de l'immigration tenus à partir de 2006 - en gros passer d'une immigration subie à une immigration choisie - et la multiplication des textes correspondants ont été de nul effet face à des éléments simples comme:

- Une immigration choisie relevant en fait du choix des personnes concernées par le regroupement familial, mécanisme protégé par diverses conventions internationales,

- Les besoins de l'économie qui continue à réclamer une main d'œuvre susceptible de compenser la chute de la population native entre 25 et 54 ans. Les régularisations au fil de l'eau, autour de 30 000 par an, sont en moyenne plus nombreuses que les admissions légales pour des raisons économiques²⁵. Alors une mise à jour du concept de « professions en tension », comme de ses modalités d'application, s'impose, si tant est que ce concept mérite d'être conservé.

Conclusion

En définitive les données énoncées indiquent une coupure politique grave entre deux France :

- Les agglomérations dans lesquelles l'immigré est une figure familière, voire familiale, croisée quotidiennement dans son métier, dans les espaces publics, chez les amis des enfants, pour les assistantes personnelles à tous les âges de la vie, et ainsi de suite.

Et une autre France à dominante rurale, qui connaît mal les immigrés, mais où peut se développer une phobie de l'immigration de masse, et qui s'appuie sur les images fortes que les médias déversent *ad nauseam* à intervalles réguliers. Par ailleurs, elle présente le plus de fragilité sociale, et, dans une situation difficile sur le plan de l'emploi, l'immigré peut y apparaître comme un concurrent potentiel.

22 Cf. les différences sensibles de taux d'activité entre les immigrés, les descendants d'immigrés et les personnes sans lien avec l'immigration in INSEE Références, "Portrait social de la France, Édition 2018

²³ Cf. " Immigration, vieillissement démographique et financement de la protection sociale" CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), X. Chojnicki et L. Rajot, 2011

24 Données Eurostat in INSEE Portrait social de la France Edition 2018

25 Ce qui retrouve ainsi une constatation classique d'Alexis de Tocqueville, in" L'Ancien Régime et la Révolution": la tendance française à l'existence de règles fortes, aussitôt atténuées par des mécanismes de dérogation.

Cette coupure de la France en deux est manifeste depuis au moins le référendum de 1992 sur le traité de Maastricht. Et les derniers scrutins politiques nationaux n'ont fait que confirmer ce constat.

Mais peut-on s'en satisfaire ?

Le philosophe Clément Rosset a énoncé un fait majeur²⁶: « Rien de plus fragile que la capacité humaine d'admettre la réalité, si ce n'est de l'accepter... Et si le réel tient absolument à être perçu, il pourra toujours aller se faire voir... ailleurs »

C'est de cet ailleurs que cet article a souhaité pouvoir faire revenir quelques vérités, quelques faits, quelques données incontestables, afin que les débats sur ces points délicats puissent faire leur retour dans des discussions démocratiques fondées sur des approches rationnelles. On peut du moins l'espérer.

Olivier Piron

bibliographie

Articles

CHOJNICKI X, RAJOT L Immigration, vieillissement démographique et financement de la protection sociale. *revue d'économie sociale*, 2012

TRIBALAT M Immigration et démographie. in *Cités*, n°46, 2011

Rapport

NATIONS UNIES, département des populations, *Les migrations de remplacement..S'agit-il d'une solution au déclin et au vieillissement des populations?* 2006

CAE *Immigration, qualifications et marché du travail*, 2006

Ouvrages

GOTMAN A *Le sens de l'hospitalité. Essai sur le fondement de l'accueil de l'autre* . PUF 2001

HERAN F *Le temps des immigrés*. La République des Idées, 2007

PIRON O *L'urbanisme de la vie privée*. Editions de l'Aube, 2014

ROSSET Cl *Le réel et son double* Gallimard , 1976

TRIBALAT M *Les yeux grands fermés* DENOEL , 2010

26 "Le réel et son double" Gallimard , 1976